

Août 2018

COLOMBES & MURAILLE

p. 4 Zoom Culture

p. 13 Taxe au sac – sus aux fraudeurs

p. 16 Développement durable



3

Editorial

4-9

Zoom Culture

La nouvelle commission culturelle
L'école de musique de Collombey-Muraz
La Nuit valaisanne des images

5

ARPAJ

10-14

Autorités

Décisions du Conseil municipal
Retour sur les Comptes 2017
Information sur la révision totale du PAZ
Taxe au sac – sus aux fraudeurs

15

Bibliothèque

Les bibliothécaires partagent
leurs coups de coeur

16-17

Développement durable

Renouvellement du label Cité de l'énergie
Nouveau passage de mobilité douce

18-19

Ecoles

L'école en forêt
Faire entrer le théâtre à l'école

20

La Der



UNE COMMISSION CULTURELLE POUR PLUS DE CULTURE

par Natercia Knubel
Conseillère municipale

Notre Commune a la chance de pouvoir compter sur un nombre considérable de sociétés locales qui s'investissent pour promouvoir des formes de culture aussi variées que le chant, la musique, le théâtre mais aussi la culture physique au travers de la danse, de la gymnastique, de sports divers autant collectifs qu'individuels. Chaque année ces sociétés nous offrent des concerts, des spectacles, des tournois, des championnats et surtout un lien social inestimable.

Afin d'offrir un panel encore plus large, la Municipalité a mis sur pied une commission culturelle dont les objectifs sont de créer un inventaire des artistes habitant sur la Commune, des lieux propices aux activités culturelles envisagées et surtout de mettre sur pied des manifestations différentes mais complémentaires à l'offre actuelle. La commission travaille actuellement sur le spectacle qui lancera sa création et prépare déjà le programme qui rythmera l'année 2019.

La curiosité culturelle n'ayant pas d'âge, des cours d'éveil à la musique pour les tout-petits, d'initiation musicale pour les écoliers et d'ateliers musicaux pour les seniors vont être ouverts dès la rentrée. Au-delà de stimuler le sens artistique, ces cours sont aussi une manière de créer et de cultiver les liens entre les participants.

La culture de l'Autre enrichit la nôtre et dans cet esprit un groupe interculturel a été créé à l'initiative de la commission intégration. Le Groupe Carrefour Femmes de Collombey-Muraz invite toutes les dames de notre Commune à se rencontrer régulièrement et à participer à différentes activités, afin de créer un réseau d'entraide et de partage de savoirs, de connaissances et d'amitié.

Cette année, le village de Collombey a été sélectionné pour participer à la Nuit Valaisanne des Images. Cette manifestation, qui a pour but de mettre en valeur le patrimoine communal, est organisée par l'Association du Vieux Collombey-Muraz en partenariat avec la Fondation Edelweiss. Ce sera l'occasion d'en apprendre un peu plus sur l'histoire de notre commune et de découvrir différents bâtiments emblématiques sous un autre jour.

«La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert» disait Malraux, partons donc à la conquête de nouvelles découvertes culturelles en explorant les différentes offres à disposition sur notre commune, et si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Définition de la culture par l'UNESCO

«La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.»

Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

LA NOUVELLE COMMISSION CULTURELLE «MISSION»: RÉPANDRE ET HARMONISER TOUS LES ARTS AU SEIN DE LA COMMUNE

Par Ashley Norton, membre de la Commission communication

Tout fraîchement créée grâce à l'élan porté par des artistes de la commune, la nouvelle commission culturelle voit l'avenir riche en offres et en diversité. Elle s'occupe déjà activement à organiser un premier spectacle pour le mois de novembre de cette année.

Explications des membres de la commission enthousiastes et engagés à tous nous faire vibrer, des plus jeunes aux plus âgés.



Ce spectacle aura lieu le dimanche 18 novembre 2018 à 17h00 à la salle des Perraires. C'est tout public et l'entrée est gratuite! Venez nombreux!



ELIE FUMEAUX

Professeur aux conservatoires de Lausanne et Sion et Directeur de l'Harmonie de Monthey

Nous nous réjouissons de l'opportunité que la municipalité nous accorde de compléter l'offre culturelle actuelle, mais surtout d'être une force destinée à promouvoir tous les arts, sous diverses formes, au sein de notre commune. Nos grands axes sont encore à dessiner, mais une démarche de professionnalisme est d'ores et déjà assurée. Ce que nous trouvons particulièrement intéressant et important est d'organiser des événements culturels avec des artistes de qualité en provenance de la scène régionale, nationale, voire internationale, tout en intégrant des artistes de la commune. Au mois de novembre nous accueillerons ainsi, pour notre premier événement, le groupe Haut-Valaisan «Walliser Seema», qui nous présentera son spectacle intitulé: «Fa obina embri/De haut en bas». Nous nous réjouissons du fait que plusieurs musiciens des deux fanfares de la commune ainsi que des membres de l'école du Cirque du Chablais «TADAM» participeront à cette production qui traite des questions identitaires valaisannes. Le résultat sera sans doute inédit et attrayant pour tous.



GERVAIS COTTET

Entrepreneur, chef d'une entreprise basée dans la commune

La réussite artistique auprès du grand public ne peut pas se passer de gestionnaires, d'experts en management et en organisation. Je suis là pour cela. Jusqu'à présent, en tant qu'entrepreneur indépendant, j'ai difficilement trouvé à libérer de mon temps pour participer activement à la vie de la collectivité. Cette commission est l'occasion idéale de m'engager. Le travail sur le programme 2019 est très motivant et c'est un plaisir pour nous tous. Nous visons au moins quatre manifestations annuelles de qualité. Nous portons un grand enthousiasme à créer une vie culturelle publique dans la commune et donc, mettons un point d'honneur à assurer que les cinq villages soient desservis. En même temps, la philosophie de la commission est de toucher tous les âges et tendances. Nous cherchons à sortir des sentiers battus. C'est-à-dire que nous programmerons toutes sortes d'événements, que ça soit de la musique, du théâtre, de la danse, des humoristes, de la lecture publique, des expositions, des animations de rue et plein d'autres découvertes...

Bien sûr, c'est important de gérer tout cela de manière à rester en complémentarité avec les nombreuses activités des sociétés et associations locales. Par ailleurs, je veillerai à ce que toute manifestation payante reste à la portée des moyens de chacun, cela me tient particulièrement à cœur.



NORBERT PFAMMATTER

Professeur au conservatoire de Lausanne,
Directeur pédagogique de l'école de musique de Crissier et Directeur de la Fanfare de Crissier

Une priorité pour nous est la création de synergies entre les acteurs culturels déjà actifs dans la commune et avec celles et ceux qui viendront ponctuellement de l'extérieur pour enrichir notre programmation. Le spectacle de «Walliser Seema» au mois de novembre est un exemple parfait de ce genre de rapprochement. La participation des musiciens des deux fanfares, la Villageoise et les Colombes, ainsi que celle des membres de l'école du cirque «TADAM» démontre la richesse culturelle sur laquelle on peut s'appuyer. Nous travaillerons pour que ces synergies puissent aussi s'étendre aux acteurs culturels et aux artisans de la commune afin de créer des événements proches du public et riches en découvertes. Amener la culture sous toutes ses formes vers la population est à la fois fort motivant mais aussi un défi. Nous appréhendons ce défi avec passion pour voir naître des synergies entre les artistes et aussi pour favoriser leur épanouissement avec et auprès du public.

**NATERCIA KNUBEL**

Conseillère municipale du dicastère Vie en Commune et présidente de la Commission Culturelle

C'est un plaisir de travailler avec les autres membres de la commission. L'énergie déployée par la commission favorise le développement d'une offre riche et variée. La commission est apolitique, les membres qui la constituent ne sont donc pas obligés d'appartenir à un parti. Nous recherchons d'autres membres ayant idéalement des compétences au niveau des arts. Ils amèneront une complémentarité à celle de nos membres actuels venant du monde de la musique.

Au-delà de notre travail de programmation, nous faisons aussi un inventaire des artistes habitant sur la commune. Nous cherchons à repérer des lieux propices aux activités culturelles. Que ce soit des lieux inattendus, comme par exemple une halle industrielle pour une exposition ou, plus classiques, comme un caveau, idéal pour une soirée intimiste de jazz ou la lecture de poèmes. Nous encourageons les lecteurs et lectrices à ne pas hésiter à nous contacter pour nous transmettre leurs bonnes idées (Natercia Knubel 079 772 02 26 – Elie Fumeaux 079 449 53 01). Finalement, tous ces efforts seront vains si le public ne répond pas présent. Donc, je vous encourage vivement toutes et tous à venir expérimenter les événements que nous mettons en place, en commençant par le spectacle d'inauguration: «Fa obina embri/De haut en bas» du «Walliser Seema» auquel participent des artistes de la commune et de l'école «TADAM».

COMMUNIQUÉ

L'ARPAJ RECHERCHE DES PARENTS D'ACCUEIL

ARPAJ du Chablais



Avec une demande de placement d'enfants toujours croissante, l'Association Réseau des Parents d'Accueil à la Journée (ARPAJ) cherche des accueillantes pour l'ensemble de ses communes, de la Vallée d'Illicz à St-Gingolph.

Créée en 2002 par les 9 communes du district de Monthey, l'ARPAJ (Association Réseau des Parents d'Accueil à la Journée) du Chablais propose une alternative aux différentes structures d'accueil collectives existantes. Elle organise l'accueil en milieu familial sur l'ensemble des communes de Champéry, Val-d'Illicz, Troistorrents, Monthey, Collombey-Muraz, Vionnaz, Vouvry, Port-Valais, St-Gingolph.

Afin de répondre à la demande croissante de parents désireux de placer leurs enfants chez un particulier et de trouver des solutions de garde souple et adaptable aux besoins des parents, l'ARPAJ recherche de nouvelles accueillantes pour l'ensemble des communes de son réseau. Actuellement, l'ARPAJ emploie plus de 70 accueillantes pour quelque 350 enfants placés. Ces dernières accueillent à leur domicile des enfants âgés de 4 mois à 12 ans et ont pour but de leur offrir une relation privilégiée et sécurisante. Un accueil personnalisé dans un cadre familial, calme et chaleureux, où les particularités

de l'enfant peuvent être prises en compte afin qu'il puisse s'épanouir et se développer harmonieusement.

Les accueillantes entretiennent des contacts réguliers avec les trois coordinateurs du réseau afin d'assurer une prise en charge de qualité et bénéficient d'un coaching personnalisé. Elles sont soumises à une surveillance et ont l'obligation de suivre une formation de base et continue organisée par la FVAFJ (Fédération Valaisanne de l'Accueil Familial de Jour).

Vous souhaitez devenir accueillante agréée en milieu familial de jour?

Si vous disposez de temps libre pour accueillir des enfants à votre domicile, êtes domiciliée sur une des communes du réseau depuis au moins une année et vous souhaitez obtenir un revenu accessoire tout en restant disponible pour vos enfants, prenez contact avec l'ARPAJ!

L'ARPAJ offre aux accueillantes un suivi et un encadrement liés aux exigences d'un réseau avec les avantages qui en

découlent. De plus, l'accueillante bénéficie d'une formation de base et continue adaptée et ciblée.

Contactez-nous au 024/472 30 50 et laissez un message sur notre répondeur, ou envoyez-nous un mail à info@arpaj.ch.

Nous vous recevrons avec plaisir pour vous entretenir des exigences légales en lien avec le poste ainsi que la procédure d'adhésion.



Contact pour les médias:
ARPAJ du Chablais,
Ferdinand Masi, Président de l'Association
Av. de l'Industrie 14
1870 Monthey.
Tel. 079 704 29 19

LES BIENFAITS DE LA FORMATION MUSICALE

Par Laetitia Schmid et Elie Fumeaux, Professeurs de musique



Un projet de création d'une Ecole de musique à Collombey-Muraz, visant 3 degrés d'enseignement (initiation musicale, Cours Parents-Enfants et Ateliers Musique Séniors) a récemment été soumis au Conseil municipal. Considérant que le projet consistait en une offre culturelle intéressante et complémentaire à ce qui existe déjà, notamment aux fanfares et à l'école de solfège, le Conseil a validé la mise en œuvre du projet.

Nous donnons ci-après la parole à Laetitia, qui sera en charge des 3 nouveaux ateliers et Elie Fumeaux, en charge de l'école de solfège.

Professeurs de solfège et d'initiation musicale, nous avons le plaisir d'enseigner à la nouvelle école de musique de Collombey-Muraz.

L'école de solfège existe maintenant depuis 1986. Pour la rentrée d'août 2018, la commune met en place des nouveaux ateliers musicaux:

- Eveil musical parent-enfant (dès 3 ans)
- Initiation musicale (de 4 à 8 ans)
- Rencontre et atelier musical pour séniors

Par ces quelques lignes, nous avons envie de porter une attention spéciale sur les bienfaits de la formation musicale sur l'être humain et particulièrement sur le développement des enfants. Dans notre mode de vie actuel, de nombreuses activités existent pour stimuler la croissance et l'épanouissement d'un jeune (sports, études, art, etc.). Parmi les choix qui s'offrent à eux, la formation musicale amène l'élève à développer diverses compétences touchant plusieurs domaines:

- **Sur le plan intellectuel** on soulève un lien entre l'apprentissage de la musique, des mathématiques et des langues. Ainsi, dans certaines recherches scientifiques on souligne que des disciplines telles que la physique, la biologie, l'ethnologie, la linguistique, la neurologie ou encore l'informatique peuvent être abordées par le biais de la musique, ce qui représente une porte d'entrée particulièrement attrayante pour les adolescents qui trouvent des difficultés face à ces branches.
- **L'auto-discipline** acquise lors de l'apprentissage d'un instrument de musique agit sur le taux de réussite d'un élève. On remarque également que la musique contribue au développement du cerveau puisqu'elle intervient dans l'interaction entre

les deux hémisphères. La musique est la synthèse des sciences et de l'émotion. D'autres avantages remarquables sont à souligner puisqu'ils ont un impact direct sur la réussite scolaire. Amélioration de la confiance et de l'estime de soi, de la concentration, meilleure appréciation des manifestations artistiques et développement de la capacité d'adaptation dans un groupe en sont quelques exemples.

- **Sur le plan personnel**, la musique contribue fortement au développement de la personnalité, d'un équilibre entre l'intellect (apprentissage d'un instrument, persévérance, etc.) et les émotions (expression, sensibilité). La musique permet à l'élève qui doit se présenter publiquement lors de concerts de classes, de fin d'année ou autres, de développer un contrôle de ses émotions (sensibilité, nervosité, trac), une confiance en lui et une habileté à communiquer et à s'exprimer grâce à la pratique d'une discipline artistique.
- **Sur le plan affectif**, la musique permet aux jeunes de s'exprimer, particulièrement à certaines étapes de leur développement pendant lesquelles ils peuvent vivre des difficultés de communication (adolescence, deuil, situation familiale difficile, etc)
- **Sur le plan physique**, la musique permet la prise de conscience du corps et de la respiration, le développement d'une meilleure posture et une amélioration de la motricité fine car le jeune entraîne son corps, lors de l'apprentissage d'un instrument, à l'indépendance des mains, des doigts.
- **Sur le plan culturel**, la musique permet de découvrir d'autres univers musicaux et d'autres cultures et par la même occasion, une ouverture sur le monde. Elle permet également l'apprentissage de notions historiques (styles, courants, époques, etc.). Les connaissances acquises permettent aux jeunes de développer l'écoute et l'aspect critique lors de l'audition de spectacles, par exemple.

Nous avons beaucoup de plaisir à accompagner et à voir évoluer nos élèves et nous espérons que chacun d'entre eux gardera autant de plaisir à continuer et à persévérer dans son parcours musical.

En cas d'intérêt, vous pouvez contacter l'un des deux professeurs. Vous pouvez aussi remplir le formulaire que vous recevrez en tout-ménage ou par le biais des écoles. De plus amples informations se trouvent également sur le site de la commune de Collombey-Muraz (www.collombey-muraz.ch/commune/musique-chant).

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous souhaiter à tous, musiciens, élèves, parents et amis des sociétés locales, une magnifique rentrée scolaire 2018, remplie de belles ambitions.

Laetitia Schmid

Elle fait ses premières études au cornet à l'Ecole de musique de la Fanfare La Villageoise de Muraz en Valais. En 2001, elle obtient le Certificat d'Etudes de trompette avec mention «excellent» au Conservatoire de Sion, après avoir suivi sa formation auprès du professeur Bertrand Gay. Une maturité commerciale obtenue en 2001, elle poursuit ses études professionnelles de musique dans la classe de Jean-François Michel à Fribourg, où elle obtient son Diplôme d'enseignement en juin 2005.

De 2005 à 2007, elle est engagée au Conservatoire de Fribourg en tant que professeure de trompette. Parallèlement, elle reprend la direction de



RENCONTRE ET ATELIER MUSICAL SÉNIOR

Se détendre, diminuer le stress
Favoriser l'estime de soi
S'exprimer librement et ouvertement
Se remémorer de bons souvenirs
et les partager
Stimuler la créativité et la concentration

Ces moments de partage offriront la possibilité de créer des liens au travers des échanges musicaux et verbaux. Ces rencontres permettront également de s'exprimer par le biais des chansons et des instruments qui renforceront la confiance en soi. Par une approche ludique, la mémoire, le mouvement et la coordination seront stimulés de manière simple et douce.

Ces ateliers de rencontre musicale permettront tout simplement de partager un moment convivial en prenant du temps pour soi.



ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL PARENT-ENFANT

Complicité musicale
Exploration sonore
Moment privilégié de partage
Environnement ludique

L'Éveil musical invite à la découverte du monde de la musique. Par diverses activités et dans le respect des stades du développement de l'enfant, ce cours permettra l'acquisition des notions de base de la musique dans un environnement ludique. Grâce à des activités variées, l'éveil musical permet un moment privilégié de partage intergénérationnel. Une aventure à vivre en duo avec un parent ou tout autre adulte proche de l'enfant.



INITIATION MUSICALE

Découvrir la musique
Vivre des expériences musicales par l'écoute,
le corps et le mouvement
Reconnaître, reproduire, imiter,
inventer au travers du jeu
Apprendre progressivement le langage
musical et son écriture

Cette initiation se déroule sur trois ans et vise à affiner l'oreille musicale et le sens du rythme de l'enfant. Elle prépare par la même occasion à la pratique du solfège, d'un instrument ou du chant. Du point de vue pédagogique, l'initiation musicale suit le développement sensoriel de l'enfant en lui demandant une participation active et créative.

A la fin de l'initiation, grâce au matériel ludique; sa sensibilité et son caractère au travers de chansons et de mouvements corporels; son sens de la phrase musicale par l'écoute d'extraits d'œuvres, l'enfant aura développé avec harmonie son audition, son rythme et son sens du groupe en évoluant avec ses camarades.



Eveil musical et initiation musicale
Séance d'information:
mercredi 12 septembre 2018 dès 17h30
à la salle des Combles de la Maison de
Commune de Collombey-Muraz.

la société de musique «La Mauritia» d'Autigny, où elle s'occupe, entre autre, de la formation des élèves.

En août 2007, Laetitia se rend en Chine, où elle est engagée comme Trompette Solo par l'Orchestre Symphonique de Pékin pour une durée de cinq mois. Dès son retour, elle obtient son Diplôme de Concert à l'HEMU, site de Fribourg avec félicitations du Jury.

En 2011, Laetitia obtient un poste au Conservatoire de Lausanne en tant qu'assistante de production tout en poursuivant son enseignement auprès de différentes écoles de musique du Valais.

En 2014, elle décide de se perfectionner dans le domaine de la thérapie et débute une formation de musicothérapeute à Genève. Elle obtient son Diplôme en mai 2018.

En 2017, elle quitte son poste de production pour se consacrer uniquement au domaine musical liant enseignement et musicothérapie. Elle est actuellement professeure d'initiation musicale, de solfège et de cuivres dans des écoles des cantons de Vaud et Valais. Parallèlement à ses activités professionnelles, elle reprend la direction de la fanfare de Gryon en septembre 2017 et a également l'occasion de jouer dans différents orchestres et de se produire en musique de chambre lors de manifestations diverses.

5^e ÉDITION DE LA NUIT VALAISANNE DES IMAGES 2018 (NVI18) LE PATRIMOINE AU CŒUR DE LA NUIT

COLLOMBEY - 1^{ER} ET 2 DÉCEMBRE DE 17H À 22H

L'Association du Vieux Collombey-Muraz en partenariat avec la Fondation Edelweiss ont le plaisir de vous présenter la 5^e édition de la Nuit valaisanne des images 2018 (NVI18)

Le patrimoine au cœur de la nuit Collombey – 1^{er} et 2 décembre de 17 h à 22 h



Saviez-vous que Collombey-Muraz possède des vestiges archéologiques au Musée national suisse de Zürich et pas seulement au Musée d'histoire de Sion? Saviez-vous qu'à proximité de la commune, la présence de l'Homme a été attestée par l'abri sous roche de Châble-Croix vers 6000 avant J.-C.?

Le Festival du patrimoine invite le public à jeter un nouveau regard sur la richesse du passé local et régional. Il éclaire les faces cachées du patrimoine culturel valaisan. Balade en images raconte l'histoire du pays, des lieux et des maisons avec des photographies et des lumières projetées sur des façades.

Après Leytron (2014), Saillon (2015), Riddes (2016), Brigue, St-Pierre-de-Clages (2017), Collombey et Naters seront plongés dans un monde féerique et leurs façades seront drapées de projections.

L'objectif: réunir Collombey et Naters avec le reste du Valais par les dénominateurs communs sur le thème: Matière et énergie qui sont au cœur de l'économie valaisanne. L'âme du Peuple du Pays ne serait-elle pas tout comme la roche: une matière tantôt pointue et coupante, tantôt douce, arrondie par l'eau, procurant un abri et une force irrévocable?

N'hésitez pas à participer aux festivités! Des conférences illustrées et une table ronde sont notamment prévues:

Alain Dubois, archiviste cantonal présentera les deux soirs à 17h30 les Traces de vie des habitants de la commune de Collombey-Muraz (différents villages de la commune): documents d'état-civil, anecdotes sur la vie villageoise, documents sur les carrières.

Matthieu Honegger, directeur de Laténium et professeur à l'Université de Neuchâtel, parlera de l'importance de ce site, des fouilles qui se sont succédées depuis le début du 20^e siècle et des principales découvertes qui y ont été réalisées.

Jean-Henry Papilloud, président de la Société d'Histoire du Valais romand, animera quant à lui la table ronde consacrée à la riche Histoire du Valais des carrières et de l'énergie. Plusieurs recherches et ouvrages ont été consacrés à ce thème. En compagnie de leurs auteurs, seront abordés plus particulièrement:

- Les Roches et Carrières du Valais, avec Daniel A. Kissling ;
- Le Marbre de Saillon, avec Henri Thurre;
- Collombey-Muraz, la Cité de l'énergie avec Sandra Cottet Parvex;
- Les cœurs noircis en lien avec la Raffinerie de Collombey, avec Yannick Barillon;
- Les blocs erratiques du Chablais, en relation avec l'histoire de la glaciologie, avec François-Xavier Marquis.

De riches moments à partager et surtout à ne pas manquer!

Fondation Edelweiss | Stiftung Edelweiss

Famille & Patrimoine & Lien intergénérationnel
Famille & Kulturgut & Verbindung der Generationen

Route d'Ovronnaz 21 - CH - 1912 Leytron

078 948 05 96

www.fondation-edelweiss.ch



PROGRAMME DE LA 5^e ÉDITION DU FESTIVAL DU PATRIMOINE

Lieux: village, salle de la Maison de Commune, couvent des Bernardines

1^{er} décembre 2018

Mise en lumières des bâtisses remarquables du village de Collombey
 17h – 17h15: Ouverture officielle devant la Commune, chants, cantine
 17h30: Conférence illustrée Traces de vie des habitants de la commune de Collombey-Muraz – Alain Dubois, archiviste cantonal
 18h – 19h30: Balades en images dans le village (architecture – guides du patrimoine et projections contre façades).
 L'histoire des blocs erratiques en images avec François-Xavier Marquis
 19h45: Conférence illustrée – Préhistoire à Collombey-Muraz par Matthieu Honegger, directeur de Laténium et professeur à l'Université de Neuchâtel

2 décembre 2018

17h: Accueil – balade libre
 17h30: Conférence illustrée Traces de vie des habitants – Alain Dubois, archiviste cantonal
 18h – 19h30: Balades en images dans le village (architecture – guides du patrimoine et projections contre façades).
 L'histoire des blocs erratiques en images - avec François-Xavier Marquis
 19h45: Couvent des Bernardines - Table ronde: Energie et carrières, médiateur: Jean-Henry Papilloud
 21h: Finissage

Surprises musicales, participation d'artistes locaux

Le festival a lieu par tous les temps.

Entrée: gratuite



Carrefour-Femmes de Collombey-Muraz



CARREFOUR-FEMMES, VENEZ DÉCOUVRIR UN GROUPE DE RENCONTRE DYNAMIQUE ET SYMPATHIQUE

Carrefour-Femmes, créé en mai 2018, est un groupe de rencontre et d'expression pour toutes les femmes de la commune. Environ chaque 6 semaines, une activité différente est proposée (discussions, jeux, cuisine, culture, sorties...).

Merci aux participantes de la soirée pétanque et grillade du 28 juin pour votre enthousiasme et vos rires! Nous vous attendons nombreuses pour la prochaine soirée qui aura lieu le jeudi 30 août. Le thème de cette soirée sera dévoilé prochainement sur le site internet de la commune et sur la page Facebook @carrefourfemmesCM. Osez venir découvrir Carrefour-Femmes et embarquez vos amies, mamans, sœurs, voisines!



LE THÉÂTRE DU ROVRA RECRUTE!

Vous aimez bricoler, créer...ceci est pour vous!

Le Théâtre du Rovra recherche pour la saison 2018-2019 et les suivantes des créateurs et réalisateurs bénévoles pour les décors de ses traditionnelles représentations du mois de mars.

Si vous êtes intéressés, si vous avez des questions n'hésitez pas à téléphoner à Mme Carole Turin au 079 7468144.

D'avance nous vous remercions et nous réjouissons de vous accueillir au sein de notre troupe.

EXTRAIT DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÈS FÉVRIER 2018



Sanction d'une violation des marchés publics

Le Conseil municipal prend note avec satisfaction de l'arrêt rendu par la 2ème cour de droit public du Tribunal cantonal (TC) qui donne raison à la Commune de Collombey-Muraz, qui avait prononcé une amende de Fr. 30'000.- pour violation des marchés publics dans le cadre de la transformation et de l'extension de l'école des Perraires. Pour l'heure, la procédure introduite par la Commune, dont le TC a relevé la légitimité et le caractère proportionné est relativement unique en Valais et pourrait ainsi faire œuvre de jurisprudence.

Groupe de travail - Révision PAZ:

Le Conseil municipal valide la création d'une commission communale qui participera aux ateliers de réflexion sur la révision totale du PAZ et retient, en plus de la présence du Président du dicastère aménagement du territoire et constructions et de représentants du service technique, la composition suivante:

- Les 9 membres de la commission permanente du Conseil général «Aménagement du territoire et Agglomération» ;
- 6 membres désignés par le GIAC, regroupant les acteurs économiques et entreprises de la Commune – ces représentants devront être domiciliés sur le territoire communal ;
- 2 agriculteurs désignés par la Commission agricole ;
- 3 membres du cartel pour l'implication avec la vie associative – ces représentants devront être domiciliés sur le territoire communal et de préférence être actifs dans le domaine de la construction (architectes, ingénieurs, paysagistes, constructeurs, etc.);
- 1 représentant de la Bourgeoisie, en tant que plus grand propriétaire foncier.

Il est précisé encore que si, pour une raison ou pour une autre, la commission «Aménagement du territoire et Agglomération» refusait de siéger dans le groupe de travail, les partis politiques devraient être interpellés. La représentation serait la même qu'au sein de la commission précitée.

Le Conseil municipal décide en outre d'attendre la matérialisation par le Bureau LMLV des objectifs concrets de la révision du PAZ avant de les présenter à la population. Les éléments d'avancée du projet devront par contre être publiés au fur et à mesure sur le site internet communal.

Analyse portefeuille assurance

Le Conseil décide de la mise en œuvre d'un appel d'offres durant l'été pour l'ensemble des différentes assurances «Choses» que la com-

mune possède. Les échéances devront être respectées pour que les nouveaux montants puissent être inscrits au budget 2019.

Cet appel d'offres sera réalisé en conformité avec la loi sur les marchés publics. Dans ce contexte, tant que faire se peut, la collaboration avec des agences locales doit être favorisée, sans recourir à des intermédiaires.

Lutte contre les eaux claires parasites

Le Conseil municipal confirme que la lutte contre les eaux claires parasites (ECP) est une priorité.

Il confirme le mandat d'étude pour l'établissement d'un plan directeur pour l'assainissement du réseau d'eaux usées au bureau d'étude Solertia, en procédure de «gré à gré», conformément à l'offre détaillée du 05.05.17, pour un montant total devisé à Fr. 68'224.70.

Plan de quartier Collombey-Centre

Le Conseil municipal valide le projet finalisé du PQ Collombey-Centre et la proposition de message au Conseil général. Le dossier doit être transmis au bureau du Conseil général pour examen et traitement.

Optimisation du carrefour de la zone artisanale des Plavaux

Le Conseil Municipal attribue en procédure de gré à gré, un mandat de prestations d'ingénieur civil concernant l'optimisation du carrefour de la zone artisanale des Plavaux pour un montant de Fr. 8'000 Hors Taxes, non compris les frais de dossier si une enquête publique est nécessaire ainsi que les frais de géomètre.

Ce projet de modification routière qui devra être présenté au service de la mobilité du canton pour approbation, nécessite en effet une étude ainsi que la réalisation de plans en tenant compte de différents paramètres dont la géométrie permettant l'accès nécessaire au différents véhicules.

De plus un éclairage spécifique devra être mis en place pour garantir la sécurité de l'axe de mobilité douce.

Pose d'une antenne Swisscom

Le Conseil municipal se déclare favorable à une demande d'installation d'une antenne Swisscom sur la parcelle communale n° 1650, considérant qu'il s'agit d'un endroit relativement éloigné des habitations et tenant compte du fait qu'en cas de réponse négative, Swisscom trouvera sans doute une solution avec un privé, ce qui ne laissera aucune marge de manœuvre à l'Autorité. Cette antenne permettra de déployer la technologie 5G prochainement.

Rénovation de l'ancienne Cure

En accord avec la Paroisse, le Conseil municipal valide et adjuge, sur appel d'offre, les travaux de rénovation (maçonnerie, échafaudage, traitement des façades et peintures, menuiserie) du projet de rénovation des façades de l'ancienne Cure, prévu depuis plusieurs années. Cette ancienne bâtisse (inventoriée), accueille deux classes d'écoles enfantines et appartient pour 50% à la commune et pour 50% à la paroisse.

Investissement en vue d'une optimisation énergétique des bâtiments (UAPE/vestiaires des Plavaux et EMS/Ecole sous l'église)

Le Conseil municipal prend note du rapport commandé à la société Pmax qui propose plusieurs mesures d'optimisation énergétique concernant les bâtiments analysés.

Compte tenu du retour sur investissement particulièrement intéressant en raison des économies potentielles prévues, il décide de la mise en œuvre des investissements proposés pour l'UAPE/vestiaires pour un montant de Fr. 41'200.-, ainsi que pour l'EMS/Ecole sous l'église pour un montant de Fr. 54'600.- (dont Fr. 26'800.- pourrait être pris en charge par l'EMS).

Le Conseil municipal valide en outre la mise en œuvre d'un audit pour analyser l'enveloppe thermique de l'entier du bâtiment des Perraires pour un montant d'environ Fr. 8000.-.

Moloks – choix des emplacements, village de Collombey:

Dans le cadre de la volonté de rationalisation de la collecte des ordures ménagères, le Conseil municipal valide les 34 emplacements projetés pour l'installation de moloks dans le village de Collombey. Ces emplacements sont jugés les plus appropriés, en fonction des bassins de population, de la distance à parcourir, des accès, de la place disponible sur le domaine communal et privé et du cadastre souterrain et décide de publier au Bulletin officiel les différents emplacements (initiation de la procédure de mise à l'enquête publique).

Le Conseil municipal décide d'attribuer en 2 lots, en procédure de gré à gré et sur la base des tarifs de régie annuels, les travaux de génie civil pour l'implantation des moloks.

Ecole de musique

Le Conseil municipal donne son accord pour la création de 3 degrés d'enseignement de la musique (initiation musicale, Cours Parents-Enfants et Ateliers Musique Séniors et valide les budgets y afférents. Il considère en effet:

- Que ces cours permettront d'étoffer l'offre en matière d'activités pour les enfants non scolarisés et pour les personnes âgées.
- Qu'ils seront également une préparation à l'Ecole de solfège (initiation musicale)
- Que l'ensemble des 4 activités constitueront en outre une véritable Ecole de musique de Collombey-Muraz

Au sens de l'Autorité, il s'agit d'une offre culturelle intéressante à faible coût pour la Collectivité.

Comptes 2017

Le Conseil municipal valide les comptes 2017 en jugeant l'exercice particulièrement réjouissant (pour plus de détails voir en page suivante).

Euro Tube

Dans le cadre du projet Euro Tube, le Conseil municipal constate que la potentielle construction d'une halle de dimension importante (environ 5000.- m² au sol), nécessitant l'utilisation de parcelles communales, est particulièrement intéressant du point de vue de la promotion économique, dans la mesure où, dès le terme du projet, elle pourrait accueillir des start-up ou des entreprises à forte valeur ajoutée. Le Conseil municipal confirme par conséquent qu'il est ouvert sur le principe à la mise à disposition des parcelles susceptibles d'accueillir ladite halle. Cela nécessite d'une part un changement de zone des parcelles n° 1393, 2089 et 2090, déjà propriété de la Commune, mais

en zone industrielle 3 actuellement et, d'autre part, l'achat de la parcelle n° 2088 dont l'hoirie propriétaire a fait une offre d'achat.

Dans ce contexte, le Conseil municipal décide d'initier rapidement la procédure de changement de zone, qui est de la compétence du Conseil général, afin de mettre les 3 parcelles concernées en zone industrielle I.

Enfin, à titre de promotion économique et de soutien au projet Euro Tube, le Conseil municipal décide de la mise à disposition gratuite des terrains pour la durée de vie du projet (en principe 8 à 10 ans). Une discussion doit avoir lieu avec les représentants d'Euro Tube, afin d'arrêter les principes de mise à disposition dès la 9ème année. Le Conseil municipal proposera plusieurs variantes aux initiateurs du projet: l'une d'entre elles serait le don de la halle à la Collectivité au terme du projet. Une autre alternative serait une location des terrains à un prix permettant le rattrapage de la mise à disposition gratuite de la 9-11ème à la 20ème année. La Convention qui devra être signée sera soumise à l'Autorité pour validation le moment venu.

Achat de la parcelle n° 2088

Le Conseil municipal décide l'achat de la parcelle 2088 au prix proposé (Fr. 200.- m²), considérant que cela correspond parfaitement au prix du marché et que l'achat de cette parcelle se justifie stratégiquement. Considérant la surface de la parcelle (environ 5'000 m²), le montant de l'achat est de la compétence du Conseil municipal.

Patrouilleur scolaire

L'autorisation d'exploiter un service de patrouilleurs scolaires à la route de Brêches et à la rue du Chablais à Muraz arrivant à échéance et compte tenu de la difficulté probable de trouver des patrouilleurs adultes ou des accompagnateurs/trices scolaires pour ces passages piéton, le Conseil municipal décide d'insister auprès de la Police cantonale pour obtenir une prolongation de l'autorisation à ces endroits. En parallèle à cette demande de prolongation, une demande de renforcement de la signalisation verticale et horizontale doit être adressée à l'autorité compétente (CCSR) par le service technique.

En cas de refus de l'autorisation, le Conseil municipal décidera définitivement du maintien ou non d'une aide à la traversée à ces endroits. (NDLR: Au moment d'écrire ces lignes, l'autorisation d'exploiter un service de patrouilleurs scolaires a été prolongé pour une année par le Canton).

Centre village Illarsaz

Le Conseil municipal valide la dernière variante d'aménagement du centre d'Illarsaz, qui sera présentée à la population le 12 juin 2018 à 19 heures à la salle de l'école d'Illarsaz. Lors de la séance le Conseil municipal présentera les projets, les montants qu'il est prêt à investir et recueillera les retours des habitants. Il prendra les décisions de ré-alisation en fonction de ceux-ci.

Modifications LDP

Le Conseil municipal enregistre les modifications législatives apportées à la loi sur les droits politiques (LcDP) et à la loi d'application de la loi fédérale sur les droits politiques. Il prend note que ces modifications ont potentiellement des conséquences pratiques dans la tenue des scrutins, notamment par rapport aux horaires des bureaux de vote qui sont bien plus flexibles et, potentiellement, susceptibles de modification pour notre commune. Pour l'heure, concernant les horaires des bureaux de vote, il décide de ne rien changer pour l'année 2018 en tout cas. Toutefois, compte tenu du pourcentage de personnes votant à l'urne (à peine 10%), une réflexion doit cependant être menée par l'administration d'ici la fin de l'année en vue d'une potentielle simplification de l'ouverture des bureaux de vote, par exemple en le concentrant en un seul lieu (Perraires, Maison de Commune de Collombey) et en limitant l'ouverture au dimanche uniquement. Une fois inventoriés, les avantages et les inconvénients d'une telle solution devront être soumis à l'Autorité pour décision.

FINANCES COMMUNALES – COMPTES 2017

Par l'administration communale

Les comptes 2017 de la commune de Collombey-Muraz ont été approuvés par le Conseil municipal le 7 mai 2018 et par le Conseil général le 18 juin 2018. Vous trouverez le rapport complet des comptes sous http://www.collombey-muraz.ch/data/documents/administration/comptes_budgets/Comptes_2017.pdf.

APERÇU GÉNÉRAL DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

		Compte 2016		Budget 2017		Compte 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	2'700'946.55	114'938.12	2'792'300.00	99'400.00	2'790'308.63	137'803.10
1	Sécurité publique	2'260'983.10	509'448.97	2'403'500.00	433'200.00	2'357'954.25	556'320.92
2	Enseignement et formation	9'036'192.45	421'248.50	8'702'900.00	350'100.00	8'630'939.50	377'782.20
3	Culture, loisirs et culte	2'032'788.05	136'016.50	2'029'800.00	124'000.00	1'927'100.65	148'712.90
4	Santé	589'558.30	-	648'500.00	-	670'677.20	-
5	Prévoyance sociale	5'610'387.85	2'161'399.35	6'039'100.00	2'295'300.00	6'095'902.69	2'389'610.60
6	Trafic	2'978'156.80	295'051.15	3'239'500.00	229'000.00	3'126'881.30	257'538.02
7	Protection et aménagement de l'environnement	4'042'381.00	3'797'930.15	3'635'900.00	3'229'100.00	4'740'136.00	4'414'911.20
8	Economie publique, yc services industriels	202'889.85	41'268.50	123'800.00	13'600.00	102'801.95	34'340.00
9	Finances et impôts	1'282'189.93	23'954'761.91	1'389'300.00	22'924'100.00	2'318'064.85	29'365'704.03
	Total des charges et des revenus	30'736'473.88	31'432'063.15	31'004'600.00	29'697'800.00	32'760'767.02	37'682'722.97
	Excédent de charges		-		1'306'800.00		-
	Excédent de revenus	695'589.27		-		4'921'955.95	

Avec un total de revenus financiers de **Fr. 37'682.722.97** et un total de charges (hors amortissements) de **Fr. 27'634'899.92**, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **Fr. 10'047'823.05**.

Après amortissements, le compte de fonctionnement présente un excédent de revenus de **Fr. 4'921'955.95**, un résultat bien supérieur au budget et au résultat 2016.

APERÇU GÉNÉRAL DU COMPTE D'INVESTISSEMENT

		Compte 2016		Budget 2017		Compte 2017	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	9'321.00	-	-	-	-	-
1	Sécurité publique	86'551.45	-	275'900.00	-	126'495.85	1'030.35
2	Enseignement et formation	3'578'078.80	845'317.00	70'000.00	-	591'577.25	-8'461.00
3	Culture, loisirs et culte	45'364.70	5'760.00	300'000.00	-	164'485.00	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	3'097.85	-	43'100.00	-	116'808.85	310'271.10
6	Trafic	87'714.70	-	924'400.00	87'000.00	364'854.85	105'671.00
7	Protection et aménagement de l'environnement	801'514.25	651'887.25	5'655'500.00	975'000.00	1'800'095.80	594'937.05
8	Economie publique, yc services industriels	-	-	-	-	-	-
9	Finances et impôts	6'032.95	-	-	-	-	-
	Total des dépenses et des recettes	4'617'675.70	1'502'964.25	7'268'900.00	1'062'000.00	3'164'317.60	1'003'448.50
	Excédent de dépenses		3'114'711.45		6'206'900.00		2'160'869.10

Les investissements nets de **Fr. 2'160'869.10**, ont été marqués par le report de la construction de la STEP dans l'attente des autorisations de construire des instances cantonales (finalement obtenues en 2018).

LE FINANCEMENT

		2016	2017	Moyenne
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+	695'589.27	4'921'955.95	2'808'772.61
Excédent de charges du compte de fonctionnement	-	-	-	-
Amortissements du patrimoine administratif	+	4'231'713.45	4'109'558.10	4'170'635.78
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	+	-	1'016'309.00	508'154.50
Amortissement du découvert du bilan	+	-	-	-
Autofinancement	=	4'927'302.72	10'047'823.05	7'487'562.89
Dépenses d'investissement reportées au bilan	+	4'617'675.70	3'164'317.60	3'890'996.65
Recettes d'investissement reportées au bilan	-	1'502'964.25	1'003'448.50	1'253'206.38
Investissements nets	=	3'114'711.45	2'160'869.10	2'637'790.28
Autofinancement x 100				
	=	158.2%	465.0%	283.9%
Investissements nets				

La marge d'autofinancement couvre les investissements nets de **Fr. 2'160'869.10** à hauteur de 465%.

Il en résulte un excédent de financement de **Fr. 7'886'953.95**.

L'ENDETTEMENT

		2016	2017	Moyenne
Total des passifs	+	91'311'174.71	94'068'398.20	92'689'786.46
Fortune nette	-	14'738'216.96	19'660'172.91	17'199'194.94
Financements spéciaux	-	5'200'147.40	4'850'365.35	5'025'256.38
Dettes brutes	=	71'372'810.35	69'557'859.94	70'465'335.15
Disponibilités		14'686'156.94	21'148'458.23	17'917'307.59
Avoir	+	11'039'612.53	12'007'334.25	11'523'473.39
Placements	+	3'700'295.65	3'695'295.65	3'697'795.65
Actifs transitoires	+	5'156'314.69	3'533'543.07	4'344'928.88
Patrimoine financier réalisable	=	34'582'379.81	40'384'631.20	37'483'505.51
Endettement net (+) / Fortune nette (-)		36'790'430.54	29'173'228.74	32'981'829.64
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)		8'638	8'863	8'751
Dettes brutes – Patrimoine financier réalisable				
	=	4'259	3'292	3'769
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)				

L'endettement net par habitant baisse de plus de Fr. 950.- pour atteindre Fr. 3'292.- par habitant. Ce montant est considéré comme un endettement mesuré.

CONCLUSION

Les comptes 2017 permettent grâce aux excellents résultats obtenus un renforcement des fonds propres pour atteindre une fortune de Fr. 19'660'172.91. La marge d'autofinancement, de Fr. 10'047'823.05, est largement supérieure à celle attendue pour une commune de la taille de Collombey-Muraz. L'endettement se réduit fortement.

Ces bons résultats sont particulièrement réjouissants mais le Conseil municipal reste conscient des enjeux et défis qui subsistent, notamment en matière de réduction de la dette publique. Des projets conséquents vont débiter ces prochaines années et impacteront nécessairement les états financiers de la commune.

TAXE AU SAC ADOPTER UN COMPORTEMENT ADÉQUAT EN VAUT LA PEINE

Par l'administration communale



Le dernier numéro de votre revue était largement consacré à l'introduction de la taxe au sac, entrée vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018 dans presque l'ensemble du Valais romand. Si, après 8 mois d'exercice, il est encore trop tôt pour tirer un premier vrai bilan, le Conseil municipal tient à remercier la très grande majorité des personnes qui respectent les règles du jeu et par là-même leurs concitoyens. Une minorité continue cependant à utiliser des sacs noirs ou à se débarrasser, de manière frauduleuse et peu scrupuleuse, de déchets non-conformes dans les places de tri communales ou privées (par exemple dans les quartiers de la Barme ou de Clos-Novex).

Le Conseil municipal informe la population qu'il juge inacceptable ces comportements irrespectueux et que, par égard pour tous ceux qui respectent la nouvelle loi et subissent ces nuisances, il dénonce systématiquement les infractions constatées au Tribunal de police.

A ce jour, ce dernier a initié environ 70 procédures contre les personnes qui ont été con-

dues et la plupart des dénonciations ont abouti à une condamnation à une amende de Fr. 300.- (Fr. 200.- d'amende et Fr. 100.- de frais). Soyez assurés que l'Exécutif ne faiblira pas dans la poursuite de ces indélégats! Au contraire, il a récemment décidé de mandater, en plus des contrôles déjà réalisés, une entreprise privée pour exercer une surveillance aléatoire des différentes places de tri, en espérant que les problématiques encore rencontrées faiblissent, voire s'arrêtent.

En parallèle à ces mesures de répression indispensables, mais qu'il ne mène pas de gaieté de cœur, le Conseil municipal réfléchit également à l'introduction d'une collecte papier bi-mensuelle, voire hebdomadaire. En effet, cela semble répondre à un besoin de la collectivité et, si l'analyse actuellement effectuée montre que le bénéfice est supérieur à l'impact que ladite collecte aurait sur la taxe de base, elle pourrait être introduite très rapidement.

D'ici là, merci encore à tous ceux qui adoptent un comportement civique... Et gare aux autres!

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE: RÉVISION TOTALE DU PLAN DE ZONES

Par Alexis Turin, Conseiller municipal

L'objectif majeur de la législature en matière d'aménagement du territoire, c'est la révision totale de notre plan d'affectation de zones (PAZ) et de son corollaire, le règlement communal sur les constructions et les zones (RCCZ). Pour mémoire, la nouvelle loi cantonale sur les constructions est entrée en vigueur, le 01.01.2018.

Avec cet article, nous inaugurons une nouvelle rubrique récurrente. L'objectif est de vous tenir informés sur l'avancement des travaux.

Pour l'aider dans sa révision, le Conseil municipal s'est adjoint les services d'un bureau d'architectes urbanistes. La première étape a été de faire un diagnostic de notre territoire. Ce document, validé le 16.03.2018, est consultable sur le site communal.

Sur cette base, le Conseil municipal a arrêté ses orientations politiques, lesquelles sont au nombre de 5 (cf. encadré).

Pour compléter et enrichir l'avant-projet qui sera soumis à l'enquête publique, le Conseil municipal a nommé une commission qui rassemble plus d'une vingtaine d'acteurs politiques, économiques et sociaux, représentatifs de notre commune. Un atelier a déjà eu lieu avant l'été, un second se déroulera en automne.

Plusieurs séances d'information publiques auront lieu en 2019 en lien avec la mise à l'enquête publique.



A l'instar de la révision totale du PAZ, l'agrandissement et la rénovation de la STEP de Collombey-le-Grand s'inscrit dans le contexte des projets de la Commune de Collombey-Muraz qui vont se réaliser sur plusieurs années. La Commune vient de recevoir l'autorisation de construire permettant de débiter enfin les travaux. Votre revue vous tiendra informés de manière récurrente lors des prochaines éditions de l'évolution de ce chantier d'importance.

ORIENTATIONS POLITIQUES

1. Améliorer la qualité de vie et la qualité urbaine

- Conserver les entités et les identités des villages
- Requalifier les coeurs de village
- Favoriser la mixité dans les quartiers
- Valoriser le patrimoine
- Redéfinir et valoriser les zones nature/loisirs: Bochet-Charbonnière/L'Enclos -Sablière -espace Rhône 3 -alpages

2. Contenir la croissance à l'intérieur des sites de développement connus

- Absorber la croissance démographique des dernières années
- Consolider l'urbanisation existante dans les sites déjà bâtis
- Limiter le développement au périmètre d'urbanisation et aux sites en cours de développement: Verger, Barme
- Valoriser les équipements publics existants

3. Créer une nouvelle centralité à la halte CFF de Collombey-le-Grand

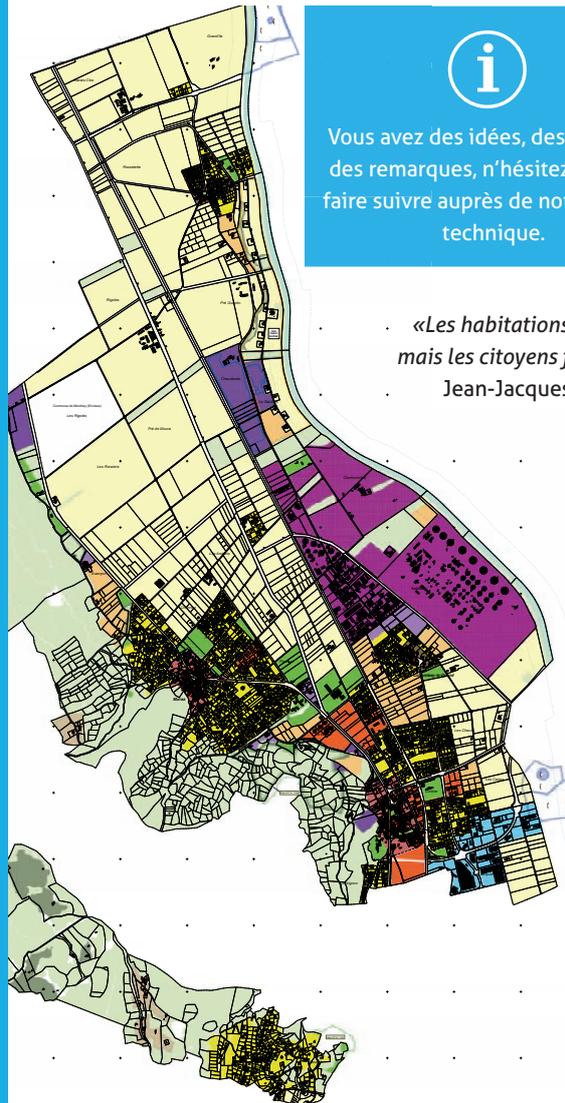
- Accompagner la nouvelle desserte du secteur par un développement adapté
- Développer un réseau d'espaces publics et de mobilité douce avec les quartiers et les zones d'activités avoisinants
- Gérer les transitions entre zone d'habitat, zone industrielle et zone agricole

4. Encourager la création d'emplois sur la commune

- Augmenter la part d'emplois par habitant de la commune
- Requalifier les zones industrielles
- Préciser la programmation et les objectifs pour les zones industrielles de la Raffinerie et de la Charbonnière

5. Favoriser l'usage des transports publics et de la mobilité douce

- Renforcer l'offre de bus d'agglomération
- Renforcer les parcours de mobilité douce dans les quartiers et vers les hubs de transports publics



Vous avez des idées, des souhaits, des remarques, n'hésitez pas à les faire suivre auprès de notre service technique.

«Les habitations font la ville
mais les citoyens font la cité.»

Jean-Jacques ROUSSEAU

Les choix de Pascale


Un hiver au Vésinet
de François Bott
Ed. La Table Ronde

Un brin nostalgiques et désuètes, les 18 nouvelles de cet ouvrage nous entraînent doucement à l'ouest de Paris. Nous y côtoyons un professeur qui trouve une astuce plutôt originale pour étudier Rimbaud avec ses élèves, une postière rêveuse qui écrit des lettres d'amour, un enfant qui s'interroge sur la mort de son grand-père ou encore un homme que personne ne voit...

Une bien jolie balade poétique au Vésinet.


C'est décidé j'arrête le sucre
de Sarah Wilson
Ed. Larousse

Problème de poids, de sommeil, baisse d'énergie, ballonnements... et si tout cela venait du sucre? Sarah Wilson a décidé un jour de supprimer cet aliment, «juste pour essayer». Cette expérience est finalement devenue philosophie de vie. Forte de son parcours, Sarah nous propose un programme détox de 8 semaines. Coloré et très agréable à consulter, ce documentaire regorge de recettes et astuces pour le quotidien. L'auteur est journaliste et vient d'Australie.


Le précis du compost
Ed. Marabout

Découvrez les avantages du compost: moins d'engrais, poubelles allégées, habitat pour de nombreuses petites bêtes pour n'en citer que quelques-uns.

Construction d'un silo, explications des différentes méthodes de compostage, liste des matières compostables: un guide très complet qui permettra aux novices de débiter et donnera de précieux conseils aux jardiniers confirmés.


Au lit, Petit Lapin!
Au bain, Petit Lapin!
de Jörg Mühle
Ed. Pastel

Pour les tout-petits, voici deux albums cartonnés interactifs aux illustrations adorables. A chaque page, une action est proposée à l'enfant. Secouer l'oreiller, éteindre la lumière ou encore essayer le nez et sécher les cheveux, celles-ci aideront Petit Lapin à s'endormir ou à se laver.

Pour un moment complice tout en douceur.

Le choix de Samantha


La chambre des merveilles
de Julien Sandrel

Un dicton populaire rappelle «qu'il n'y a pas que le travail dans la vie»! Effectivement, la vie est précieuse et on le constate seulement lorsqu'elle nous file entre les doigts.

Thelma, maman célibataire, va se battre pour sauver son fils entre la vie et la mort suite à un accident. Elle découvre dans la chambre de son ado un carnet des merveilles. Louis y a consigné tous les rêves qu'il souhaite accomplir. Thelma prend une décision radicale: les réaliser. Elle ira au bout du monde, au bout de ses forces et à chaque exploit, rapportera ses souvenirs et ses impressions à Louis.

Histoire bouleversante et drôle, ce roman ne laisse personne indifférent. A lire absolument!


La mémoire du thé
de Lisa See

Un dicton Li-yan, cueilleuse de thé et fille de guérisseuse, tombera enceinte à l'âge de 15 ans et suivra les lois de sa tribu akha. N'étant pas mariée, elle devra abandonner son bébé... De l'autre côté de l'Atlantique, Haley, adoptée bébé par des parents américains, aimerait connaître ses racines et ne possède qu'un seul indice: une galette de thé.

Le roman se déroule sur une trentaine d'années et nous fait voyager entre la Chine et les Etats-Unis, suivant en toile de fond l'histoire du thé.



Suite à une demande émise par la Plate-Forme FOVAHM – suivi en entreprise, la Bibliothèque de Collombey-Muraz a le plaisir d'accueillir durant les vacances d'été, **Emilie Dubosson**, en tant que stagiaire. Elle travaille durant 4 semaines et participe aux différentes tâches inhérentes à la bibliothèque. Nous la remercions pour sa collaboration et son enthousiasme.



Nous vous invitons à parcourir régulièrement notre page Facebook ou notre page sur le site Internet de la commune pour suivre les actualités et connaître les détails sur les activités précitées.

 www.collombey-muraz.ch/commune/bibliotheque-239

 www.facebook.com/bibliocollombeymuraz

PAS À PAS VERS LE RENOUVELLEMENT DU LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE

Par Céline Zurbruggen, déléguée à l'énergie

C'est en 2015 que Collombey-Muraz est devenue Cité de l'énergie. Cette distinction récompense les communes suisses qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Le label a été créé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

Afin de maintenir son statut de Cité de l'énergie, la commune doit continuer à déployer une politique énergétique ambitieuse. Voici quelques réalisations récentes et les projets en cours dans le domaine:

ASSAINISSEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2010, la commune a dépensé environ CHF 150'000.- pour l'alimentation en électricité de ses 1071 luminaires. En 2017, les dépenses tombent à moins de CHF 60'000.-, ce qui correspond à une économie de plus de 60 % sur la facture annuelle pour l'éclairage public communal! Qu'est-ce qui explique cette nette baisse alors qu'en parallèle 100 nouveaux points lumineux ont été installés?

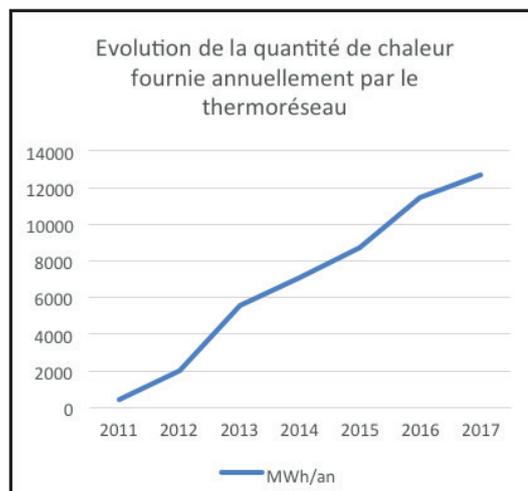


Cette réduction massive est principalement due au remplacement de tous les luminaires à vapeur de mercure et des luminaires les plus gourmands en énergie par de la technologie LED. De plus, 90 luminaires sont aujourd'hui munis d'un abaissement nocturne allant de 25 à 50% entre 23h00 et 5h00. Finalement, des compteurs sont progressivement installés sur tous les luminaires afin d'avoir des mesures et une facturation effective de la consommation plutôt que des forfaits.

EXTENSION DU CHAUFFAGE À DISTANCE

Fruit de la collaboration avec l'usine SATOM, la mise en place du chauffage à distance (CAD) a vu le jour sur le territoire communal en 2011. Les rejets de chaleur liés au traitement des ordures ménagères qui étaient auparavant perdus dans l'environnement sont récupérés pour être distribués aux bâtiments de notre commune

et de celle de Monthey. Ce thermoréseau ne cesse de se développer (voir graphique) et alimente aujourd'hui 82 abonné-e-s.



Le CAD est doublement bénéfique d'un point de vue énergétique et environnemental: par la valorisation énergétique des rejets de chaleur issus de l'incinération et par la réduction substantielle des émissions de CO₂. En remplaçant les chaudières à gaz ou à mazout, SATOM estime que le thermoréseau a permis une réduction d'environ 13'386 tonnes d'équivalent CO₂ en 2017. Du côté des bâtiments communaux, les Perraires, le Corbier, la Maison de Commune et la salle de musique Bellevue sont raccordés au CAD.

UNE MEILLEURE GESTION ÉNERGÉTIQUE DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES...

Les deux piliers de la politique énergétique communale, définis dans le cadre du processus Cité de l'énergie en 2015, reposent sur les économies d'énergie et la promotion des énergies renouvelables. Des mesures qui se concrétisent en particulier de la manière suivante:

... en analysant le potentiel solaire

Sous la responsabilité de la déléguée à l'énergie et de la délégation communale de l'énergie, une étude a été lancée pour déterminer le potentiel solaire des toitures des bâtiments communaux suite aux objectifs Cité de l'énergie d'augmenter la production d'énergies renouvelables sur le territoire communal. Le Conseil général a par ailleurs accepté un postulat dans ce sens, montrant ainsi qu'il s'agit d'une préoccupation et d'une vision communes à l'ensemble des autorités communales.

... en optimisant les installations

Dans sa volonté d'une gestion rationnelle des ressources, la Commune de Collombey-Muraz s'engage à réduire ses besoins par une meilleure efficacité énergétique en améliorant le suivi énergétique et l'optimisation de l'exploitation des bâtiments communaux. Une société a ainsi été mandatée pour optimiser les installations de chauffage et de ventilation des plus gros bâtiments de la commune. De meilleurs réglages et un suivi à distance des consommations permettront de mieux gérer la production de chaleur et ainsi faire des économies d'énergie et financières.

... avec une électricité 100% renouvelable

Depuis le 1er janvier 2018, toutes les infrastructures communales (bâtiments et éclairage public) ont passé d'une alimentation en électricité 60% hydraulique, 40% nucléaire à une électricité 100% renouvelable provenant de Suisse Romande.

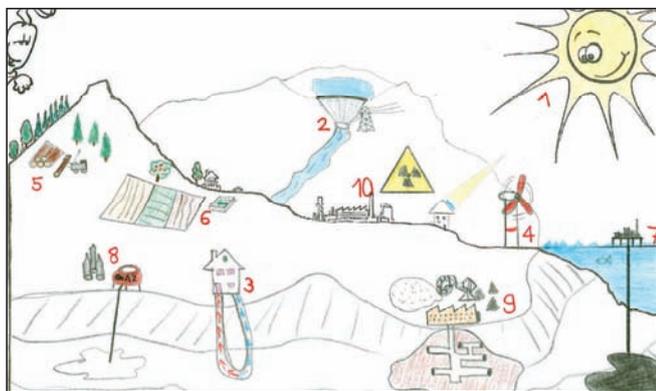
... en produisant du biogaz

Les travaux d'agrandissement de la STEP seront l'occasion de mettre en place une installation de production de biogaz qui sera directement réinjecté dans le réseau de gaz.

UNE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE...

.... à l'école

M. Rhyner spécialiste dans le domaine des énergies, a visité entre 2017-2018 5 classes de 7H sensibilisant ainsi au total 111 élèves. Lors de ses interventions dans les classes, il présente les différentes sources d'énergie utilisées sur notre planète en expliquant les différences entre les énergies renouvelables et non renouvelables. Il explique ensuite pourquoi il est important d'économiser l'énergie et comment le faire. Cela fait plus de 20 ans qu'il donne ce cours, et il constate que les enfants sont de plus en plus au courant et qu'il peut ainsi toujours plus approfondir la matière.



... aux structures jeunesse

La crèche et l'UAPE de Collombey-Muraz sont très actives dans le domaine du développement durable que ce soit pour les économies d'eau, d'énergie ou le respect de l'environnement. Cette année, le projet «Adèle et Barnabé» a été mis en place dans les structures: il naît d'une volonté d'enseigner les premiers écogestes aux tout petits, de manière ludique, afin qu'ils adoptent un comportement respectueux envers la planète. Une caisse d'activité avec du matériel pédagogique a été créée pour sensibiliser les enfants (memory, loto, histoire relatant la vie d'un sac en plastique, etc...). Ils fabriquent également du papier avec des vieux journaux.



www.collombey-muraz.ch/energie
<http://www.collombey-muraz.ch/mobilite>
 Adresse de la déléguée à l'énergie:
energie@collombey-muraz.ch

UN LIEN ENTRE LES COMMUNES

Par Jessica Delaloye, membre de la Commission communication

En ce 7 juin 2018, les autorités ainsi que les acteurs principaux de l'élaboration du «passage à vélo», reliant Vionnaz et Illarsaz, se sont réunis pour son inauguration. Voilà maintenant plus de 6 mois que la liaison sous la gare de Vionnaz, est opérationnelle.

En effet, il était important de mettre en place un passage sécurisé pour les usagers à mobilité douce.

Ce point sécuritaire est la raison prioritaire de cette démarche. Car, le fait de traverser les voies de chemin de fer, était une pratique quotidienne pour un nombre important de personnes. Mais la démarche s'inscrit également dans un projet plus large de développement du réseau de mobilité douce régional.

La gare de Vionnaz est située sur la commune de Collombey-Muraz. De là, transitent tant les habitants de Vionnaz que ceux d'Illarsaz et d'ailleurs. Mais également les cyclistes, randonneurs, cavaliers,

etc... L'amélioration de ce passage motive d'autant plus les gens à utiliser la mobilité douce, et facilite la liaison pedestre de plaine.

La commune a déjà pu ressentir les bénéfices de ce projet, en recevant des remerciements des usagers.

Les travaux n'ont pas été trop conséquents étant donné que le passage était existant. Nous parlons principalement d'amélioration de l'infrastructure de base. Cependant, il était important de prendre en compte plusieurs facteurs, notamment l'aspect sécuritaire, mais aussi la protection de l'environnement. Des barrières le long de la voie de chemin de fer ont été installées, ainsi que de part et d'autre du tunnel, pour sécuriser le canal.

Cette réalisation est un bon exemple de collaboration et représente un symbole du lien entre les différentes communes concernées. Le passage était au parcours de la Fugue Chablaisienne le 17 juin 2018

dernier, laissant ainsi à tout un chacun le loisir de l'inaugurer.



ÉCOLE EN FORÊT

Par Corinne Michellod et Mélanie Bifrare, enseignantes

«On s'approche pas à pas de toi, pour écouter tes histoires, tes secrets.
On s'approche pas à pas de toi, pour respirer tes fascinants parfums.

*Et bonjour chère forêt, peut-on te rendre visite?
Dans le vent, au soleil, on aime y être!*

*On s'approche pas à pas de toi, pour regarder tes couleurs changer.
On s'approche pas à pas de toi, pour te toucher, te sentir de plus près.*

*Et bonjour chère forêt, j'aimerais te découvrir?
Qu'il neige, qu'il pleuve, on aime y être!*

*Bonjour chère forêt, peut-on te rendre visite?
Dans le vent, au soleil, on aime y être!»*

Tous les vendredis après-midi, cette chanson de Virgil Brügger a résonné sur les hauts de Muraz. Elle permettait aux élèves de 2H de franchir les portes de la forêt, au début avec quelques craintes puis, par la suite, avec élan et plaisir.

Grâce au soutien de la direction des écoles et de la commune de Collombey-Muraz, le projet «École en forêt» a pu voir le jour au mois de septembre dernier: deux classes de 2H ont troqué, le temps d'un après-midi par semaine, leur salle de classe contre un petit coin de forêt, sous les châtaigniers pour y faire des maths, du français, des sciences de la nature, de la musique... en plein air et par tous les temps!

Les élèves ont ainsi vu évoluer la nature au fil des saisons et cette forêt si mystérieuse au début est devenue une véritable amie, révélant ses secrets:

En automne, les élèves prennent leurs marques, apprennent à travailler dans la forêt et, le temps d'un après-midi, la transforment pour Halloween.

En hiver, il a fallu braver le froid... Chacun y va de ses astuces: thé pomme-cannelle, chocolat chaud, bonnet, cagoule et bien sûr de la gym, de la rythmique pour se réchauffer, sans oublier la décoration du sapin pour Noël.

Au printemps, avec l'aide du Triage Forestier du Haut-Lac et de quelques parents et grands-parents, les élèves ont construit et décoré un canapé forestier afin d'amener plus de confort et ainsi d'ancrer le projet dans le temps.

Avec l'été, arrive la partie colorée et festive: Land'art en arts visuels, inauguration du canapé forestier, cervelas au coin du feu et c'est déjà le temps de se dire au revoir.

En une année, les élèves ont grandi, ont appris à respecter la nature, à travailler avec elle, à changer leur regard sur les apprentissages. Ils sont devenus de plus en plus autonomes, ils ont pris confiance en eux et ont changé certaines de leurs habitudes!

Les enseignantes aussi ont changé, leur manière d'enseigner a évolué et tend vers des apprentissages concrets en lien avec les besoins des enfants.

L'envie d'y retourner l'année prochaine est bien là... Affaire à suivre donc!

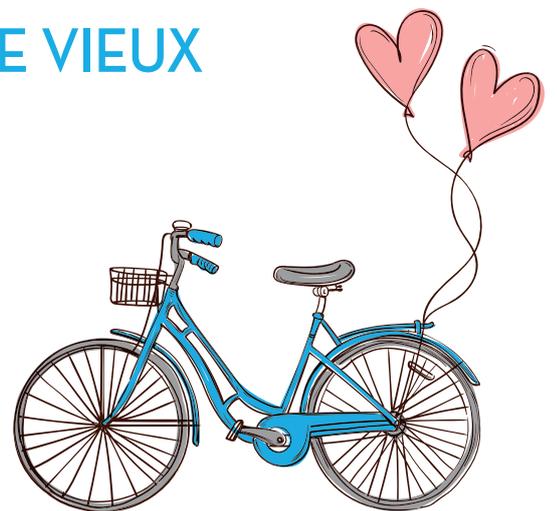


UNE NOUVELLE VIE POUR VOTRE VIEUX VÉLO QUI NE SERT PLUS!

Par l'administration communale

L'ARPI (Association Régionale Professionnelle pour l'Insertion) est un organisateur d'emploi temporaire pour les personnes inscrites au chômage. Dans un environnement de travail proche de l'entreprise, les différents ateliers équipés d'outillages modernes permettent à chaque participant de développer les compétences nécessaires afin de se rapprocher d'un futur emploi. L'atelier MAC (réparation de vélo) s'inscrit dans cette démarche. Son activité principale est la réparation et le recyclage de vélo. Ces vélos parviennent à l'ARPI par le biais de déchetterie communale, police, privé etc. L'atelier MAC donne une seconde vie à ces vélos qui sont destinés pour la suite à des personnes qui sont à l'aide sociale. Une collaboration avec HIOB International, association qui récupère les vélos réparés par l'ARPI et les exporte en Afrique, a également été développée.

La Commune de Collombey-Muraz a décidé de soutenir l'ARPI en permettant à ses citoyens de déposer leurs vélos usagés durant tout le mois de septembre au dépôt des travaux publics, Route des Brêches 70, 1893 Muraz. Vous souhaitez depuis longtemps vous débarrasser de ce vieux vélo qui traîne au fond de votre garage, sans jamais avoir trouvé le temps? C'est le moment idéal. Offrez-lui une nouvelle vie!



Association Régionale Professionnelle pour l'Insertion

Rue des Etangs 16 • 1920 Martigny

Tél. +41 27 722 05 50

info@arpi-martigny.ch • www.arpi-martigny.ch

L'ART D'APPRENDRE SANS S'EN RENDRE COMPTE

Par Laurence Matthissen-Pestiaux, enseignante

Dernière semaine de classe, dans beaucoup d'écoles, c'est synonyme de rangement, de remise en ordre. Cette année, cela n'a pas été le cas pour les élèves de 4H et 6H de l'école de Muraz. Effectivement, depuis 6 mois, ils ont mis sur pied un spectacle intitulé: «Le procès», qu'ils ont eu la joie de présenter à tous les camarades des autres écoles de la commune ainsi qu'à leurs parents et familles



La pratique du théâtre au sein de l'école est un outil éducatif primordial pour accéder aux apprentissages fondamentaux car il leur donne du sens.

Apprendre en se faisant plaisir, sans s'en rendre compte, voilà un beau programme. Beaucoup de domaines sont abordés lorsque l'on monte un spectacle avec des enfants. On commence par aborder un texte, le lire et le comprendre afin de pouvoir faire passer les émotions. En le «jouant», les enfants vont se l'approprier grâce au langage du corps. Construire les personnages, leurs costumes. Fabriquer des décors, des accessoires et apprendre les codes de la scène.

Les répétitions apportent beaucoup d'autres choses: prendre la parole devant la classe pour commencer, ensuite devant le public. Accepter le regard d'autrui sur soi. Ecouter les autres. Surmonter sa timidité pour mener à bien un projet collectif. Se déplacer dans l'espace. Mémoriser un texte parfois difficile.

Le théâtre permet également de se révéler. Certains enfants plus discrets ou ayant des difficultés scolaires peuvent parfois «brûler les planches», être quelqu'un d'autre. Ils sont reconnus sur scène ce qui leur permet d'être reconnus dans la classe.

Le théâtre enfin, est un outil de socialisation. Il fédère les enfants dans un même projet qu'il faut mener à bien. Il devient le ciment entre les enfants. Ils ont un regard différent sur leurs camarades. Plus de solidarité, ils s'entraident plus facilement en classe, se soutiennent et s'encouragent. Il permet d'aborder avec les enfants des problèmes qui les touchent, d'en discuter pour trouver des solutions et améliorer leur comportement et leurs relations. L'intervention des parents dans la préparation du spectacle apporte aux enfants la certitude de l'importance qui leur est donnée, les motivant encore plus dans la réussite du projet.

Faire entrer le théâtre dans l'école, c'est unir le rêve et la rigueur nécessaires au développement des enfants.

«...L'affaire du théâtre a toujours été de divertir les hommes, il n'y a aucune contradiction entre divertir et instruire, car il y a plaisir d'apprendre»

Bertolt Brecht.

UN JOUR À LA FÊTE-DIEU DE MURAZ



Arrivée du cortège pour la messe matinale



À l'église de muraz

L'Amicale des soldats de Saint-André invite tous les militaires de la commune à venir les rejoindre et partager une magnifique journée, en toute amitié. Les paroissiens sont également les bienvenus dans notre Amicale. Nous maintenons la tradition qui est de rattacher la présence des militaires à la cérémonie de la Fête-Dieu.

Nos cotisations statutaires (Fr. 20.–) sont reversées, chaque année, à une association à caractère social de la région.

Pour les personnes intéressées, merci de prendre contact avec le président ou un membre du comité. Détails sur www.fetedieu.ch



Après la messe cortège dans les rues de Muraz



Après la cérémonie, la décontraction dans la convivialité



Le comité et les jubilaires